



Site de Serrières/Ain-Animation : <http://www.serrieres-sur-ain.com>



À demi mandat, après 3 ans de bonne humeur et de travail de l'équipe élue en 2008, le chantier pour alimenter tout le réseau de la commune avec l'eau pompée à Angine est terminé.

Le Colombarium comportant 12 cases en granit rose va lui aussi être achevé, ou devrait l'être avant la Toussaint. Les rues ont toutes reçu un nom signalé par d'élégants panneaux. Les fours ont été rénovés. Le pré d'amont a été défriché, et pour le reste des friches, une association Foncière Pastorale est en cours de constitution afin de rendre au pâturage une centaine d'hectares en déprise agricole depuis 10 ans. Le lotissement des entrepôts a été réalisé et les 4 parcelles sont en voie d'être vendues.

Sur le plan de la communication, le feu d'artifice sur le lac en sera cette année à sa troisième édition, Le site Internet de l'Association Serrières sur Ain - Animation vous permet d'être informés de la vie de la commune, et le bulletin municipal **semestriel** paraît avec régularité et en voici, toujours aussi ponctuel, le numéro 7 de juin 2011.

C'est avec beaucoup de plaisir que je dirige cette équipe qui joue « collectif ».

Je souhaite à chacun d'entre vous un agréable été .

Christian Bardet

Sommaire

Page 1 : Le mot du maire
La Commune de Serrières-sur-Ain ne veut pas disparaître
La taxe d'habitation n'augmente pas

Page 2 : Cérémonie de la FNACA
Report de l'opération de numérotation
Convention de passage de chemin pédestre
Fibre optique
Entrepôts : les parcelles bientôt vendues ?
Nouvelle secrétaire... et même agent technique

Page 3 : Commerçants ambulants à Serrières/Ain (été 2011)
Du côté des anciens : 2 rappels utiles
Vidanges des fosses septiques : des tarifs !
Les algues ont-elles disparu à Merpuis ?
Pour être informés de la vie de la commune
Bateaux, engins flottants, pontons à l'abandon
Colombarium : fin de souscription en décembre 2012
Vers l'association foncière pastorale ...

Page 4 : Ça s'est passé et ça se passera à Serrières-sur-Ain
Comité des fêtes
Vide grenier de Serrières / Ain - Animation
Feu d'artifice du samedi 30 juillet
Fête des fours à l'automne ?
Nécrologie
Le coût du réseau d'eau : 600 000 €
Permanences de notre conseiller général

LA COMMUNE DE SERRIÈRES-SUR AIN NE VEUT PAS DISPARAÎTRE

En application de la réforme des collectivités territoriales, Monsieur le préfet de l'Ain a élaboré un SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (SDCI) dans lequel il propose la fusion des 4 Communautés de Communes du Haut Bugey avec la perspective d'aboutir ultérieurement à la constitution d'une communauté d'agglomération d'Oyonnax comptant 38 communes et 60 000 habitants ! Disparaîtrait alors notre Communauté de Communes. Une Communauté respectant l'existence et les prérogatives des Communes membres, ainsi que nos 10 communes l'avaient voulues lors de la transformation, par son président Michel Carminati, du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple en Communauté de Communes !

Conscient que c'est toute la population du canton d'Izernore qui subirait un préjudice considérable, le conseil municipal de Serrières sur Ain du 27 mai 2011 a délibéré pour le retrait de ce Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et la délibération a été publiée sur le site Internet de l'association Serrières sur Ain - Animation et peut y être consultée par chacun.

LA TAXE D'HABITATION N'AUGMENTE PAS

En application de la réforme de la fiscalité des collectivités territoriales, la part de taxe d'habitation revenant auparavant aux départements est désormais attribuée aux communes. Ceci en compensation de la perte engendrée pour la majorité d'entre elles par la réforme de la fiscalité professionnelle.

Chaque contribuable devrait donc payer la même taxe d'habitation. Précisons bien que l'augmentation de taux apparente (et importante) ne correspond pas à une décision de la municipalité d'augmenter les taux, mais seulement au transfert de la part départementale !

19 MARS 1962 ET 19 MARS 2011

« ... Nous sommes aujourd'hui réunis pour rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie. En effet, c'est le lundi 19 mars 1962 à midi, après huit ans d'une guerre qui n'a jamais voulu dire son nom, que cessent officiellement les combats sur le terrain.

Cet événement historique est accueilli avec soulagement par la très grande majorité des Français : pour tous ceux qui furent brisés, pour les blessés, pour les familles des victimes, cette date est celle du début de l'espoir, du retour à la paix.

La commémoration renforce les liens entre les générations, elle est propice à l'enseignement. Elle est porteuse des valeurs de la République, de démocratie, de fraternité, de liberté, de solidarité et de paix.

La date du 19 mars perpétue la mémoire de cette période noire de notre histoire et rappelle que des jeunes y ont laissés leur vie ; Saluons avec force leur sens du devoir, leur courage.

La commune de Serrières sur Ain a perdu un de ses enfants : Raymond BARDET incorporé en 1958 après 3 ans de classe, est gravement blessé en Grande Kabylie le 09 mars 1959. Il décédera 3 jours plus tard à l'Hospital BARBIER-HUGO d'Alger à l'âge de 22 ans. Aujourd'hui, devant le monument aux morts de Serrières sur Ain, nous commémorons ensemble, cette période très douloureuse et rendons hommage à Raymond BARDET. »

CI DESSUS L'INTERVENTION DU MAIRE, ET CI-DESSOUS L'ARTICLE DU JOURNAL « LE PROGRÈS »



REPORT DE L' OPÉRATION DE NUMÉROTATION

L'opération de numérotation des maisons ne devrait finalement commencer qu'au cours de l'année 2012, et il y a 2 raisons à cela :

La municipalité a voulu limiter les autres investissements en cours sur 2011 pour emprunter le strict minimum dans celui sur le changement de ressource en eau.

Mais, le principe de numérotation retenu étant métrique, il y a nécessité absolue de poser les boîtes aux lettres avant d'attribuer les numéros des habitations.

CONVENTION DE PASSAGE DE CHEMIN ...

Une convention de passage tripartite des sentiers pédestres existants et inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) qui traversent des terrains privés sera envoyée aux propriétaires concernés sur la commune de Serrières-sur-Ain.

Cette convention a pour objet de protéger le propriétaire sur le plan juridique tout en permettant le passage des randonneurs pédestres, équestres, cyclistes VTT ... ou de toute autre personne pratiquant une activité de loisir.

FIBRE OPTIQUE

En vue du déploiement de la fibre optique sur la commune de Serrières-sur-Ain : il se peut que vous soyez sollicité pour différentes études envisagées par l'entreprise ETDE-axiome. Merci à tous de réserver le meilleur accueil à vos interlocuteurs.

Le réseau fibre optique pourrait être opérationnel début 2012. Toutefois, il est possible que certains endroits ne soient pas raccordables pour l'instant.

ENTREPONTS : LES PARCELLES BIENTÔT VENDUES ?

Les quatre lots disponibles ont retenu l'attention d'acheteurs potentiels et 3 d'entre eux ont fait l'objet d'un compromis de vente : les permis de construire sont déposés et en cours d'instruction dans les services de la DDT (ex DDE) de Bourg en Bresse. Le Cabinet d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement a fait ses observations sur les projets présentés, afin de les rendre compatibles avec le Plan d'Occupation de Sols et avec la pente assez prononcée du lotissement des Entreponts. Il est probable que l'observation des recommandations du CAUE permettra aux aspirants propriétaires de s'installer prochainement sur ce magnifique site. Le futur acquéreur du 4ème lot a confié son projet au constructeur FLORIOT. Le dossier financier étant validé, la demande de permis de construire devrait bientôt arriver en mairie. On peut espérer un démarrage de chantier courant septembre, octobre.

NOUVELLE SECRÉTAIRE... MÊME AGENT TECHNIQUE

Mme Isabelle Desfontaines, domiciliée dans la région de Bellegarde-sur-Valserine, exercera comme secrétaire de mairie à Giron. Et Nadine Roux, de Challes la Montagne, la remplacera à compter du 1er juillet, et ce jusqu'au 17 septembre. Quant à Daniel Jambel, il est désormais embauché

ATTENTION !
OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC DU 1ER JUILLET AU 17 SEPTEMBRE : LE VENDREDI DE 14 H À 19 H (OU SUR RENDEZ-VOUS)

Les horaires d'ouverture du 18 septembre au 20 décembre seront donnés en septembre ...

COMMERÇANTS AMBULANTS À SERRIÈRES/AIN (leur téléphoner pour commande et confirmation)

Lundi (vers 12h30 à Sonthonnax le Vignoble)	Boulangerie-Alimentation (Dumez) 06-33-66-38-01
Mardi matin (vers 10h à Serrières et Merpuis)	Boulangerie-Alimentation (Pouthier-Rouget) 04-74-30-65-08
Mardi matin (11h à Serrières, Sonthonnax et Merpuis)	Fruits et Légumes (Michel Bouvier) 06-29-38-29-85
Vendredi (vers 12h30 à Sonthonnax le Vignoble)	Boulangerie-Alimentation (Dumez) 06-33-66-38-01
Samedi matin (vers 8h30) (Serrières et Merpuis)	Boulangerie-Alimentation (Pouthier-Rouget) 04-74-30-65-08

DU CÔTÉ DES ANCIENS : 2 RAPPELS UTILES**Association Départementale d'Aide aux Personnes Âgées de l'Ain (ADAPA) :**

Tél : 04 74 75 54 97
 adresse : 50 rue Paul Painlevé à Nantua

Centre Local d'Information et de Coordination du Haut Bugey (CLIC) pour orienter les plus de 65 ans

Tél : 04 74 75 67 79
 adresse : 1 rue de l'Orme à Oyonnax

VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES : DES TARIFS !

Rappelons encore que la vidange est obligatoire quand les boues occupent la moitié du volume de la fosse, ce qui se produit généralement au bout d'une durée de 4 ans (durée un peu supérieure pour une résidence secondaire, mais ne dépassant jamais 6 ans). La loi oblige à recourir à une entreprise agréée.

Alors que la facture approchait 400€ pour un particulier voulant faire vidanger une fosse toutes eaux de 3000 L, la municipalité avait déjà, en négociant de manière groupée pour quelques fosses, obtenu un tarif plus avantageux de 220 € pour la même fosse. Depuis, la Communauté de Communes, dans le cadre de son « Service Public d'Assainissement Non Collectif » (SPANC), a lancé un appel d'offres pour les 600 fosses du canton. Ceci lui a permis d'obtenir des prix encore plus intéressants. La Communauté de Communes des Monts Berthiard a désormais décroché un tarif record de 115 €, ceci toujours pour une fosse toutes eaux de 3000 L. Contrats et renseignements en mairie !

LES ALGUES ONT ELLES DISPARU À MERPUIS ?

Les algues menacent les activités touristiques et de loisirs sur le Lac de Chambod. A deux reprises, à la fin de l'été 2009 et au cours de l'été 2010, un arrachage manuel a dû être opéré pour permettre au bateau « Le Chambod » d'effectuer ses balades. Vu la prolifération de cette algue sur les deux rives, début 2011, une réunion d'élus, d'acteurs touristiques avec la participation d'EDF a été organisée par le SMAE et il a été décidé de lancer une opération d'arrachage plus efficace que le faucardage. L'algue en question ELODÉE DE NUTALL bien souvent recouverte d'un autre type d'algues filamenteuse doit sa rapidité de développement à la conjonction de plusieurs facteurs qui sont : taux en phosphore et azote important, température élevée et forte luminosité. Un phénomène inattendu cette année a retardé son développement, en effet à cette même époque l'année dernière le lac en était déjà envahi.

Différentes hypothèses sont avancées : l'Elodée n'aime pas l'eau froide et le niveau très bas de la retenue du barrage de Vouglan à cette époque, donc un faible débit conjugué avec un apport d'eau froide de la Bienne peut en être une des causes, ou bien un phénomène hydrologique lié aux conditions météo aurait favorisé le développement du phytoplancton qui lui se nourrissant de phosphore pourrait être à l'origine de son développement tardif. La date initiale du 27 juin a été reportée au 11 juillet et c'est la société EIDER du Maine et Loire qui a été retenue pour une opération de 40 h sur 4 jours. Ainsi la fête du lac pourra bénéficier d'un plan d'eau idéal pour le tir du feu d'artifice du 30 juillet.

POUR ÊTRE INFORMÉS DE LA VIE DE LA COMMUNE

Le site Internet de l'association Serrières sur Ain - Animation mis en place par Rémy Faure vous permet de chercher les dates des événements prévus, de lire en ligne les anciens bulletins de la commune, ou le Plan d'Occupation des Sols (POS), voire de consulter la météo locale. Chacun peut aussi proposer des articles ou des photographies à mettre en ligne. Connectez-vous sur le site Internet : <http://www.serrieres-sur-ain.com>

BATEAUX, ENGINS FLOTTANTS, PONTONS À L'ABANDON

En application de l'arrêté du 20 juin 2010 et du rappel du 15 mars 2011, un constat d'abandon présumé sera affiché début juillet sur le bien concerné conformément à l'article 3 de l'arrêté. Au bout d'un délai de 6 mois, il sera procédé à l'évacuation définitive de l'engin flottant, bateau, ou ponton considéré comme épave puisque sans propriétaire connu.

COLOMBARIUM : SOUSCRIRE AVANT DÉCEMBRE

On peut encore bénéficier d'un tarif économique (voir la troisième colonne du tableau) en souscrivant ... mais après le 31 décembre 2011, il sera définitivement trop tard !

Durée de la concession	Tarif pour une concession	Souscription avant le 31 12 2011
15 ans	300,00 €	250,00 €
30 ans	500,00 €	390,00 €
50 ans	600,00 €	450,00 €
perpétuelle	750,00 €	500,00 €

Ce sont 3 des 6 cases déjà réalisées qui ont à ce jour été concédées. La commune a donc décidé d'achever ce projet comportant 12 cases au total, pour être certain de trouver 6 cases identiques à celles qui ont déjà été placées,

VERS L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE (AFP)...

Pour achever la lutte contre l'enfrichement des secteurs de la commune concernés, la municipalité et la société d'économie montagnarde de l'ain (SEMA), avec l'appui de la Communauté de Communes des Monts Berthiard ont contacté la centaine de propriétaires concernés par la future AFP qui pourrait voir le jour afin de rendre au paturage une centaine d'hectares en déprise agricole depuis 10 ans.

ÇA S'EST PASSÉ ET ÇA SE PASSERA À SERRIÈRES SUR AIN

COMITÉ DES FÊTES

CONCOURS DE BELOTE

Nadine Roux, notre nouvelle secrétaire de mairie n'est pas une inconnue à Serrières sur Ain, puisqu'elle avait gagné le 3ème prix du dernier concours de **belote** de Serrières-Animation ... Mais rappelons que les grands vainqueurs de ce concours furent Serge et Nicolas Bardet ...



Le comité remercie Albert Liochon pour avoir mis son expertise à la disposition des organisateurs

VIDE GRENIER DE SERRIÈRES / AIN - ANIMATION

Après le succès du concours de **belote** le 5 mars, de la tartiflette ventée au bord du lac le 13 février, et de la vente de fleurs le 14 mai ...

Le traditionnel vide grenier de l'été se déroulera le 10 juillet 2011, plage de Merpuis

Buvette et petite restauration

Accueil des exposants à partir de 6h 30

FÊTE DU LAC ET FEU D'ARTIFICE



RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 30 JUILLET 2011
POUR LA PROCHAINE ÉDITION !

FÊTE DES FOURS À L'AUTOMNE ?

La traditionnelle fête des fours devait se dérouler en juin à Serrières Chef-lieu ... Finalement, l'agenda festif du début d'été étant très chargé, il est maintenant envisagé de reporter cette manifestation à l'automne

NÉCROLOGIE

La commune a dû déplorer 3 décès depuis la rédaction du N°6 du bulletin communal :

Robert Francfort est décédé à l'âge de 89 ans le 26 février. Il était le doyen de la commune et il avait participé à la vie de la Commune comme conseiller municipal durant de nombreuses années.



Robert Francfort

Georges Mauchamp, décédé le 30 mai dans sa 64^{ème} année des suites d'une longue maladie.



Georges Mauchamp

Et Jacques Botta (1933-2010) décédé dans sa 77^{ème} année.

LE COÛT DU RÉSEAU D'EAU : 600 000 €

Le Coût total définitif TTC s'établit à 942 298 €, duquel il faut soustraire :

1°) Le Fond de Compensation de la TVA -FCTVA-
(145 886 €)

2°) La subvention accordée par le Conseil Général
(196 968 €)

D'où le coût final : 599 443 €

C'est ce qui restera à la charge de la commune, début janvier 2013 lorsque l'état aura fini de nous reverser le Fond de Compensation de la TVA ...

Par ailleurs, un point assez complet a été fait dans le journal précédent sur le plan technique, mais une précision mérite d'être donnée. Elle concerne le village de Merpuis, qui bénéficie désormais de l'avantage de pouvoir être alimenté plusieurs jours par simple gravité depuis le réservoir de Serrières-chef-lieu, ou le village de Serrières, qui pourra de même être alimenté plusieurs jours depuis le réservoir de Sonthonnax si un problème temporaire de pompage se produisait à Angine, ou, par exemple, lors d'une intervention sur les pompes.

Par ailleurs Malaval bénéficie maintenant d'une eau potable au robinet sans surpresseur.

PERMANENCES DU CONSEILLER GÉNÉRAL

MARIO BORRONI vous recevra lors de ses prochaines permanences mensuelles qui se tiendront les mardis 5 juillet 2011, 6 septembre 2011, 11 octobre 2011, et 22 novembre 2011 ... en mairie de serrières sur ain, de 17 h 30 à 18 h 30 ...